

Echange clinique IFMSA – SCOPE Fiche de renseignements 2018-2019

Qui es-tu ?

- Nom :
- Prénom :
- Ville/Faculté :
- Année d'études (lors de ton stage à l'étranger) :
- Tel :
- Mail :
- Langue(s) que tu peux utiliser durant ton stage :

Où veux-tu partir ? (*Ordre de priorité, tu peux en donner plus ou moins. Si un pays a deux associations différentes, comme par exemple le Brésil : « IFMSA Brazil » et « DENEM », précise ton choix*)

- Pays 1 :
- Pays 2 :
- Pays 3 :
- Pays 4 :

Quand veux-tu partir ? (*Mettre plusieurs mois disponibles ou un mois exact souhaité ! **ATTENTION** si le pays obtenu signe par mois spécifique, **on se basera sur cette réponse***). Mettre une **X** dans la/les case(s) correspondante(s) :

Avril 18	Mai 18	Juin 18	Juillet 18	Août 18	Sept. 18	Oct. 18	Nov. 18	Déc. 18	Janv. 19	Fév. 19	Mars 19

Tu aimerais être placé avec ? (*Pas de garantie, Indiquer le Nom et Prénom de l'étudiant*) :

.....

Mois disponible pour l'accueil d'un étudiant étranger (***ATTENTION** on se basera sur cette réponse pour vous attribuer un étranger*). Mettre une **X** dans **les** cases correspondantes :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

J'accepte de communiquer mon adresse email aux étudiants français qui seront placés dans la même ville que moi, à la même période de stage.

Cette fiche de renseignements est à rendre complétée à ton LEO **en version électronique** avant le **29 juin 2017, aux JEA de Nantes** accompagnée des documents suivants :

Version électronique

- Le contrat d'engagement **signé**
- La dernière page de la charte des échanges, **signée et approuvée**
- Le SCOPE Terms and Condition, **signé et approuvé**
- Le questionnaire de motivation

Les chèques (à dater et signer !)

- A l'ordre de ton association locale :
 - Le chèque de caution de **350 €** pour l'accueil d'un étudiant étranger
 - Le chèque de caution de **60 €** pour ton rapport de stage et le remplissage de l'Evaluation Form
- A l'ordre de l'ANEMF :
 - Le chèque de caution de **100 €** en cas d'annulation injustifiée ou de mauvaise conduite dans ton comité d'accueil

Nous rappelons qu'un dernier chèque d'inscription d'un montant compris entre 45 et 65 euros, à l'ordre de l'ANEMF, sera à rendre début septembre. Ce dernier sera donc encaissé.